

FICHE TECHNIQUE

■ Caractéristiques

- Description du produit

Le « Durcisseur Céram Additif » (vendu séparément) est un additif à rajouter dans le Vernis Bi-Aqua Cuisine ou dans le Vernis Bi-Aqua Sols Grand Passage.

Il renforce de manière extrêmement efficace la résistance aux rayures. Idéal pour les surfaces très sollicitées ou les surfaces foncées sensibles aux rayures.

Peut modifier l'aspect de la couleur initial du Béton Décoratif employé.

Il permet d'obtenir une finition mate dans le cas d'un Vernis Cuisine et extra-mate dans le cas d'un Vernis Sols Grands Passages.

- Outils nécessaires

Visseuse et Hélice à malaxer.

Masque

■ Mise en œuvre

Transvaser le contenu Durcisseur Céram dans un sceau.

Verser ensuite lentement, tout en remuant, le composant A (vernis) du Vernis Cuisine ou du Vernis Sols Grand Passage, dans ce même sceau à l'aide d'une visseuse montée d'une hélice de malaxage.

Pour éviter la formation de grumeaux, racler les bords.

Une fois ces deux composants mélangés, ajouter le composant B (durcisseur) du Vernis Cuisine ou du Vernis Sols Grand Passage, tout en remuant.

Filtrer le mélange obtenu avant utilisation.

Suivre ensuite les instructions de mise en œuvre sur la fiche technique des Vernis Bi-Aqua utilisé.

■ Remarques

Ne jamais transvaser le Durcisseur Céram directement dans les bidons.

■ Rendement et conditionnement

Pot de 175g de Durcisseur Céram à rajouter dans 5.5L de Vernis Bi-Aqua Sols Grand Passage.

Poids de Durcisseur Céram à rajouter dans le vernis utilisé dans le cas d'une utilisation partielle :

VERNIS BI-AQUA EMPLOYÉ	CONDITIONEMENT	POIDS DURCISSEUR CERAM A RAJOUTER
VERNIS SOLS GRANG PASSAGE	900ml vernis + 90ml durcisseur	32 g
VERNIS SOLS GRANG PASSAGE	5l vernis + 0,5l durcisseur	175 g
VERNIS CUISINE	1l vernis + 250ml durcisseur	40 g
VERNIS CUISINE	2 l vernis + 500ml de durcisseur	80 g

■ Produit associé de la gamme

Vernis Bi-Aqua Sols

Vernis Bi-Aqua Cuisine

FICHE TECHNIQUE

■ Recommandations et mises en gardes

- Consulter la version la plus récente de cette fiche technique (voir site internet www.mercadier.fr). Nos revendeurs sont à votre disposition pour toute précision complémentaire.
- Les garanties de bonne tenue et de longévité du produit ne peuvent être acquises qu'en cas d'utilisation du système complet de la gamme Mercadier (primaire, 'béton' et finition) et du strict respect des fiches techniques ainsi que des recommandations d'entretien. Notre responsabilité ne saurait donc d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements et n'utilisant pas l'intégralité de notre système.
- Les informations, astuces et conseils relatifs à l'utilisation finale des produits MERCADIER, sont fournis en toute bonne foi. Ils se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société MERCADIER a acquise à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés.
- Les couleurs & aspects figurant sur nos nuanciers sont indicatifs et ne peuvent pas être considérés comme contractuels. Il en est de même pour les panneaux présentés en magasin. Dans la limite du possible, il est préférable d'utiliser des lots identiques. Ces produits ont en effet un rendu final nuancé qui peut aussi varier en fonction des conditions d'application (geste de l'applicateur, température etc.).

■ Sécurité et précaution

Composants : Contient de la résine polyméthylham.
Stocker dans son emballage d'origine fermé dans un endroit frais et sec.
Conserver sous clefs et hors de la portée des enfants.
L'emballage doit être vide avant d'être remis aux services de recyclages.

Les informations contenues dans cette fiche sont l'expression de nos connaissances et de résultats d'essais, elles ne peuvent en aucun cas être considérées ni comme apportant une garantie, ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Il est recommandé de réaliser une surface témoin.